

Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Membres présents :

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE : Mmes Bosse, Rigolle, Netter, Dubois, Guignot, Ducouso et Mr Armengaud.

L'équipe enseignante : Mmes Blois Martin, Mercier, Bessière, Rascol, Avérous-Chamayou, Gaultier, Coll Soler, Bergeret, Ravé et Mrs Maffre et Marion.

La Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : Mme Raufast

Les élus municipaux : Mr Martinez, adjoint au Maire et Mme Sanchez, conseillère municipale

Les membres du ALAE/ALSH : Mme Deregnacourt Coline, directrice

Intervenante à la BCD : Mme Cortès

Membres excusés : Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Mirtain, Maire de la commune, les membres du RASED, Mme Ladurelle directrice de l'ALAE élémentaire, Mme Mémin enseignante

Secrétaires de séance : Mmes Coll Soler et Avérous-Chamayou

Horaires : 18h- 20h15

1. VIE DE L'ECOLE

1.1. Résultats des élections du 11/10/2019

Une seule liste de candidature a été adressée au bureau des élections, celle présentée par l'APEC-FCPE.

Sur 413 électeurs inscrits sur la liste électorale, 204 ont voté. Le nombre de suffrages exprimés a été de 194, il y a eu 10 bulletins blancs ou nuls. La participation s'élève à 49.39 %.

Les 9 postes de titulaires ont été pourvus par Mmes Bellinguier, Roger, Netter, Costa, Guignot, Dubois et Mrs Armengaud, Soulier et Laudebat.

Le président de l'association est Mr Armengaud.

1.2 Effectifs à la rentrée 2019 / Organisation des classes

Actuellement 235 élèves répartis sur 9 classes :

- 1 classe de CP à 24 élèves- Enseignante : Mme Mercier
- 1 classe de CP à 25 élèves- Enseignante : Mme Gaultier
- 1 classe de CE1 à 26 élèves- Enseignantes : Mme Coll Soler et Mme Mémin
- 1 classe de CE1/CE2 à 26 élèves- Enseignantes : Mme Avérous- Chamayou et Mme Mémin
- 1 classe de CE2 à 26 élèves- Enseignantes : Mme Bessière et Mme Bergeret
- 1 classe de CE2 / CM1 à 26 élèves- Enseignante : Mme Blois Martin
- 1 classe de CM1 à 28 élèves Enseignantes : Mme Ravé et Mme Bergeret
- 1 classe de CM1 / CM2 à 26 élèves Enseignante : Mme Rascol
- 1 classe de CM2 à 28 élèves Enseignant : M. Maffre

5 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) sont présentes à ce jour sur l'école.

Un livret d'accueil a été distribué à la rentrée.

Mme Bessière indique qu'à ce jour, il devrait y avoir 241 élèves inscrits en septembre 2020. Ce nombre ne tient bien entendu pas compte des éventuels déménagements et des nouvelles inscriptions.

1.3 Règlement intérieur de l'école

Très peu de nouveaux éléments ont été rajoutés, discutés et adoptés à l'unanimité. Ce règlement est annexé à ce compte-rendu.

1.4 Compte-rendu financier de la coopérative scolaire

Le rôle de la coopérative scolaire n'est pas de financer les fournitures et les manuels scolaires mais elle permet de mettre en place des activités éducatives telles que les sorties scolaires. Une note d'information a été distribuée aux parents afin de leur indiquer ce qu'est une coopérative scolaire. Il leur a été demandé une contribution facultative de 15 euros par enfant scolarisé. Mme Mercier, mandataire, fait le compte-rendu de l'exercice 2018/2019.

Année 2018/2019 Bilan coopérative scolaire au 31 août 2019

Recettes 2018/2019	Dépenses principales 2018/2019
<u>Subventions mairie</u> Subvention annuelle pour 2018/2019 : 1615,30 € <u>Subventions APEC/FCPE :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ loto + sapins : 2161,31€➤ vente de d'objets : 1500 € <u>Photos :</u> 1595,40 € <u>Participation des familles :</u> 3128 €	<u>Les abonnements :</u> 411 € <u>Les timbres :</u> 86,56 € <u>Les différents goûters :</u> 207,33 € <u>Journée langue :</u> 182,28€ <u>Affiliation OCCE :</u> 631,43 € <u>Matériel de sport et de musique :</u> 715,32€ <u>Achats divers :</u> classe, cour, cross...247,15 € <u>Repas intervenants extérieurs :</u> 17,60 €

Bilan coopérative scolaire au 5 novembre 2019

recettes	dépenses
Subvention mairie : 1562,17€ Participation des familles à la coopérative scolaire : 2850€	Affiliation OCCE : 585,28€ Abonnements magazines : 255€ Timbres : 52,80€ Goûter CROSS 52,10€ Matériel CROSS : 11,85€ Achat d'un tampon pour les chèques : 20,18€ Bus collègue pour la visite de juin 2019 : 67€

En dehors des comptes de la coopérative scolaire :

APEC FCPE : financement des spectacles de Noël : 750€

Pour 2018/ 2019, la Mairie a financé les séances de natation pour 6 classes (montant supérieur à 6000 euros).

En 2019/ 2020, seules 4 classes iront car il y a des travaux dans cet établissement.

1.5 Travaux réalisés dans l'école / Travaux à prévoir / Le réaménagement des locaux / Les alentours de l'école

Réaffectation des locaux de la Maternelle : Suite à différentes réunions entre les partenaires, les locaux de la maternelle ont été réattribués à l'école et à l'ALAE

Ce gain d'espace a apporté davantage de confort pour les enfants et les enseignants.

Les 9 classes sont dans des locaux en dur. Les classes de Mme Gaultier et Mr Maffre sont dans des classes de l'ancienne école maternelle.

La classe 12 a été réaménagée en salle de classe.

Le préfabriqué côté élémentaire sert de salle d'arts plastiques pour l'école et l'ALAE.

Les 2 salles du préfabriqué côté maternelle servent pour le RASED (*Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté*), les séances d'éducation musicale et pour des réunions.

Les 2 cours sont utilisées. Des plannings ont été mis en place et tous les élèves prennent leur récréation en même temps matin et après-midi. Pour chaque cour, il y a 2 enseignants de surveillance et un enseignant est également présent dans chacun des 2 halls près des toilettes et du coin infirmerie.

Ces cours communiquent seulement par un petit portail. L'équipe enseignante souhaiterait que le préau actuel soit dans un premier temps grillagé sur les 4 côtés car il est trop bas pour des élèves d'élémentaire. Dans un second temps, il faudrait que ce préau soit enlevé.

Réponse de Mr Martinez : L'enlèvement du préau est une opération délicate. Elle sera programmée ultérieurement. Le grillage tout autour du préau devrait pour sa part être placé dans un avenir beaucoup plus proche.

Dans l'ancienne cour de la maternelle, il reste un petit train non homologué pour des élèves de plus de 6 ans ainsi qu'un toboggan utilisable seulement par les CP et les CE1. L'équipe souhaiterait que le petit train soit enlevé.

Réponse de Mr Martinez : La Mairie ne souhaite pas l'enlèvement de ce petit train car des enfants âgés de moins de 6 ans fréquentent la structure les mercredis après-midis ou durant les vacances et sont amenés à l'utiliser.

Question des parents de l'APEC FCPE : une date avec une programmiste pour les futurs travaux de réaménagement de l'école élémentaire a-t-elle été fixée ?

Réponse de Mr Martinez : Non pas à ce jour. Cela sera sûrement mis en place par la nouvelle équipe municipale.

Achats effectués

Ont été achetés avec le budget de la Municipalité les éléments suivants :

- Une quinzaine de chaises pour la nouvelle salle des enseignants
- 6 tables et 6 chaises pour équiper la salle du RASED (*Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté*)
- 2 bancs dans la classe du CP de Mme Mercier
- Un second ordinateur est prévu pour les enseignants ainsi qu'un pour la direction mais à ce jour leur installation n'a pas été effectuée.
- Un petit photocopieur pour les tâches de direction, non installé à ce jour.

Travaux de mise en conformité

Au cours de l'été 2019, les portes de différentes classes qui avaient été changées au printemps ont été peintes. Il manque la possibilité de pouvoir fermer ces classes.

Les 2 toilettes adultes à l'entrée de l'école ont été réaménagées. A ce jour les faux plafonds n'ont pas été mis en place.

Le gymnase

Des travaux y ont également été réalisés. Un nouveau système plus sécurisé pour entrer et sortir a été placé.

Les travaux du devant de l'école

Ils sont prévus pour améliorer l'espace situé devant l'école. Ils vont durer jusqu'à fin décembre. Durant cette période, il n'y a pas de portillon avec une sonnerie. L'entrée des élèves dans l'école s'effectue par un grillage muni d'un cadenas. Les conditions de sécurité pour le déplacement des enfants sont tout à fait respectées. Une information a été distribuée aux familles à ce sujet.

Toiture

Plusieurs dalles du plafond du hall d'entrée de l'école ont été changées durant les vacances d'automne. Mais lorsqu'il pleut, quelques infiltrations sont à noter.

Intervention de Mr Martinez : L'opération de démoussage et de nettoyage n'ayant pas complètement arrêté les fuites, il faudra sans doute prévoir un remplacement complet de cette toiture déjà ancienne.

Sortie par le portillon situé à côté du restaurant scolaire

Cet accès par un portillon est souvent problématique. Il y a de nombreuses interventions des services techniques. Une réparation récente permet au 5 novembre le passage à cet endroit.

Toilettes de l'école utilisables par les enfants

De nouvelles toilettes pour des élèves d'élémentaire ont été réalisées du côté de l'ancienne maternelle. Il n'y a pas à ce jour de WC enfants dans la cour de l'ancienne maternelle. Les enfants utilisent les toilettes citées précédemment durant les récréations.

Pour la cour du haut, les élèves utilisent les WC qui sont sous le préau ainsi que ceux qui sont dans le restaurant scolaire.

Les toilettes sous le préau posent toujours le même souci de vétusté. Dans les WC des garçons, malgré un nettoyage quotidien, les problèmes d'odeurs persistent.

Question des parents de l'APEC FCPE : Un nettoyage en profondeur au Karcher pourrait-il être effectué une fois par mois dans ce lieu ? Quel est l'avenir de ces toilettes ?

Réponse de Mr Martinez : Ces toilettes n'ont à priori pas d'avenir. La nouvelle équipe municipale qui devrait mettre en place les travaux de réaménagement de l'école élémentaire statuera sur leur devenir. Pour ce qui est du nettoyage en profondeur, pour l'instant, c'est programmé à chaque période de vacances.

1.6 ALAE / ALSH

Sandra Ladurelle est devenue directrice ALAE pour l'élémentaire. Cette année, elle sera en formation durant plusieurs jours. Mme Deregnaucourt prend alors le relais à la direction à ce moment-là.

Douze animateurs sont présents sur l'école élémentaire. Il y a un animateur- référent par classe.

Le gain d'espace lié à la réaffectation des locaux de la Maternelle a permis la création d'espaces dédiés.

Des plaquettes pour la communication des divers projets sont prévues.

Les procédures par rapport à la sécurité seront retravaillées cette année : des exercices d'évacuation (*incendie*) seront organisés.

L'ALAE participe à un projet de bande dessinée pour le festival « *Mieux vaut en lire* » de Pechbonnieu.

Il y a un projet passerelle avec le collège mené par Nicolas Suchet.

Un séjour au ski pour la seconde semaine des vacances de Noël est prévu également. Des informations seront communiquées aux familles.

L'ALAE cette année aussi a prévu un Marché de Noël le 6 décembre.

Le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire) a démarré lui aussi.

Une fête de fin d'année sera organisée le 5 juin.

1.7 Les exercices PPMS / Les exercices Incendie

Un exercice incendie a eu lieu le 30 septembre. Il y en aura au moins un autre. Cet exercice s'est bien déroulé.

Un exercice « PPMS intrusion » a eu lieu le 14 octobre.

Un exercice « PPMS confinement » sera effectué au cours de l'année.

Constats pour le PPMS intrusion :

- Au début de l'exercice, le signal n'a pas fonctionné. C'était un problème de piles. Il a été convenu que les piles de ce système seraient systématiquement changées en début d'année. Elles ont été remplacées pendant les vacances d'automne.
- Le niveau sonore mériterait d'être un peu plus élevé.
- L'alerte ne peut être donnée que de 2 endroits sur l'école. L'installation de relais à plusieurs endroits serait donc nécessaire.
- Les enseignants et les élèves se sont rapidement barricadés dans les classes. Cependant 2 problèmes demeurent : Plusieurs classes n'ont pas la possibilité d'occulter les fenêtres. L'intérieur des classes est visible depuis l'extérieur. Une solution est donc à envisager. 8 classes sur 9 n'ont pour l'instant pas la possibilité de fermer à clef leur porte d'entrée.
- Autre souci : la communication entre les collègues demeure un problème car il n'y a que 2 endroits pour déclencher l'alarme. Il faudrait qu'il y ait des relais dans les classes et/ ou à plusieurs endroits de l'école.

Mme Bessière : La Mairie a-t-elle pu avancer sur ce dossier ?

M. Martinez : On pense que la pose de films thermiques serait intéressante ainsi que celle de 2 ou 3 déclencheurs supplémentaires. Ces interventions n'ont pas encore été validées par l'ensemble de l'équipe municipale. Une réponse sera apportée ultérieurement.

Mme Bessière : Elle souhaiterait une réponse avant ou pour le prochain conseil d'école. En effet, cela serait bien de pouvoir finaliser ce dossier « PPMS » car on en parle depuis un petit moment maintenant.

Parents d'élèves de l'APEC FCPE : En attendant que les portes disposent d'un barillet avec une clé unique, il serait intéressant que chaque enseignant ait à sa disposition la clé de sa classe. Celle-ci serait rangée dans un endroit spécifique et ne servirait que dans le cas d'un PPMS intrusion.

Mme Bessière : Elle va en faire la demande.

1.8 Restaurant scolaire

Un réaménagement a été effectué cet été. L'ancienne classe de Mr Maffre située à côté du restaurant scolaire accueille désormais pour le repas de midi des élèves de l'école maternelle.

Un « salad'bar » a été mis en place. Adultes et élèves apprécient cette nouveauté.

Une commission cantine aura lieu le 14 janvier.

Mme Cortès invite les parents à consulter régulièrement les menus qui sont en ligne sur le site de la Mairie ainsi que leur portail citoyen pour diverses informations.

Parents d'élèves de l'APEC FCPE : Pourquoi n'est-il pas possible d'utiliser des chèques CESU pour le règlement des factures ?

Mme Cortès : Avec le logiciel utilisé pour l'instant, cela n'est pas faisable.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

➤ 2.1 Projet d'école / Actions et orientations pédagogiques

2.1.1 Le projet d'école 2 018 /2 022

L'intitulé de ce projet d'école est rappelé: « *Ensemble pour partager, se cultiver et coopérer au fil de sa scolarité* » et les axes sont :

- **Axe 1** : Vivre ensemble et coopérer pour un meilleur climat scolaire
- **Axe 2** : Vers une culture commune
- **Axe 3** : Continuité des enseignements (anglais, grammaire, lecture)

L'an dernier, l'équipe enseignante a travaillé sur la mise en place du dispositif « Messages clairs » et sur la préparation d'une journée dédiée aux langues. Cette année, elle souhaite poursuivre sa réflexion par rapport aux messages clairs et mettre en place différentes progressions.

2.1.2 Les évaluations nationales en CP et en CE1

Des évaluations nationales de début d'année en français et mathématiques ont été passées entre le 16 et le 27 septembre par les élèves de CP et de CE1.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 20 janvier et le vendredi 31 janvier 2020 pour les élèves de CP.

CP : Les évaluations se composent de cinq séquences de 10 minutes chacune : trois en français et deux en mathématiques. En début de CP, les évaluations en français portent sur la connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale. En mathématiques, les élèves sont évalués sur l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix (*lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes*) et en géométrie.

CE1 : Chaque évaluation se compose de cinq séquences : trois en français et deux séquences en mathématiques de 15 minutes.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

Les réponses des élèves ont été saisies dans une application par les enseignants. La correction est automatisée. Les enseignants disposent d'un bilan individuel pour chaque élève qui est communiqué aux parents.

2.1.3 L'APC (*Activités Pédagogiques Complémentaires*)

Comme l'an passé, des activités pédagogiques complémentaires sont organisées sur l'école.

Sur proposition de leur enseignant et après accord des familles, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien en mathématiques ou en français, d'un travail spécifique en méthodologie ou parfois d'un atelier culturel.

Ces séances ont lieu entre 11h45 et 12h15. Il y aura 24 semaines d'APC les lundis, mardis et jeudis.

2.1.4 Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Théron, psychologue scolaire, continue d'intervenir sur notre école. Elle participe comme chaque année à des équipes éducatives, des équipes de suivi et intervient auprès d'élèves.

Nous ne savons pas à ce jour si le maître E interviendra auprès de petits groupes d'élèves de CP et de CE1 pour une remédiation en français ou en mathématiques. Des besoins ont été exprimés par les enseignants de CP et de CE1.

2.1.5 La BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation) / La Médiathèque

Mme Cortes prend en charge chaque semaine des groupes d'élèves pendant 45 min. Chacune des 9 classes a un créneau. Ce dispositif permet aux enseignants d'assurer des séances en salle informatique. Ils peuvent y aller avec la moitié de leur classe pendant que Mme Cortès intervient en BCD auprès de l'autre moitié de classe.

Cette année encore, « *Le prix des incorruptibles* » a été reconduit. La Mairie a investi près de 900 euros pour la mise en place de ce prix littéraire. Celui-ci permet de mettre en place des activités pédagogiques très intéressantes incluses dans notre projet d'école. Toutes les classes cette année encore y participent.

Des livres supplémentaires ont été achetés pour la BCD.

En plus de la BCD, les élèves cette année vont fréquenter comme l'an passé la médiathèque du village. Des emprunts y sont possibles.

2.1.6 L'Informatique

Des ordinateurs ont été demandés à l'Université. On devrait avoir une réponse d'ici peu. Les activités ont repris depuis la rentrée en salle informatique. Le traitement de texte et l'accès à Internet sont possibles pour l'instant.

Mme Bessière : Un échange à propos de la maintenance du parc informatique avait eu lieu lors d'un précédent conseil d'école. Mme Bessière voudrait savoir si la Mairie a opté pour une solution.

M. Martinez : Mr Amigues qui s'en occupe depuis longtemps continuera d'assurer cette maintenance jusqu'en mars. Après, il faudra voir ce que la nouvelle équipe municipale souhaite mettre en place.

2.1.7 L'Education musicale

Pierre Gornes intervient cette année encore au niveau de toutes les classes. Les séances ont lieu pour 8 classes dans le préfabriqué côté de l'ancienne maternelle, et pour une classe dans une salle de l'actuelle école maternelle les 4 collines. Chaque classe bénéficie d'une intervention d'une heure une semaine sur deux. Durant ces séances, les élèves pratiquent le chant mais également l'écoute musicale, la rencontre avec différents compositeurs et des jeux musicaux. Le thème choisi cette année est le temps qui passe.

2.1.8 La liaison Ecole / Collège

Pour l'instant, le premier conseil Ecole Collège de l'année n'a pas eu lieu. Les futurs collégiens effectueront comme chaque année la visite du collège à la fin de l'année.

Pour les futurs collégiens qui passeront en sixième avec quelques difficultés, une liaison sera à nouveau faite avec l'équipe de direction du collège. L'objectif étant de faciliter les passages des élèves les plus fragiles.

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

2.2.1 Opération « Mieux vaut en lire » en CP, CE2 et CM2

Dans le cadre de l'opération « *Mieux vaut en lire* » organisée par la Communauté des Communes, les 2 classes de CP, le CE1CE2, le CE2, le CM1CM2 et le CM2 de l'école bénéficieront gratuitement le 21 novembre de la venue d'un auteur ou d'un illustrateur.

2.2.2 Enseignement moral et civique (EMC) : Elections des délégués de classe / La dictée ELA / Le Téléthon

Les élections des délégués de classe ont eu lieu dans la semaine du 7 au 11 octobre. Chaque classe a élu 2 délégués et 2 suppléants. Une première réunion de délégués a déjà eu lieu et une seconde est prévue fin novembre.

Les CE2, CM1 et CM2 de l'école ont participé à la dictée ELA (*Association Européenne contre les Leucodystrophies*). Les élèves de ces classes ont réalisé cette dictée dans le gymnase le 15 octobre. Cette année, c'est Fabien Pelous, qui a dicté le texte aux enfants. L'objectif est de sensibiliser la jeunesse au combat mené par les malades et les familles contre les leucodystrophies.

Cette année, des élèves de l'école participeront à l'opération Téléthon pour la sixième année consécutive. Ils réaliseront dans les classes des petits objets. Ces différentes productions seront vendues aux familles début décembre en même temps que le marché de Noël. Les sommes récoltées seront reversées au Téléthon.

2.2.3 Activités sportives prévues

Cette année, 4 classes se rendront à la piscine de l'Union : les CP de Mme Mercier et les CM2 de Maffre (8 séances entre le mercredi 18/09 et le mercredi 27/11), les CP de Mme Gaultier et les CM1CM2 de Mme Rascol (8 séances entre le mercredi 4/12 et le mercredi 5/02).

Cette année, seulement 4 classes bénéficieront de ces séances. En effet, des travaux à la piscine sont prévus ce qui a fortement diminué le nombre de séances possibles pour les écoles.

Cette année également, deux maîtres-nageurs interviendront à la piscine de l'Union : un pour la surveillance, un pour la prise en charge d'un groupe d'élèves.

L'équipe enseignante remercie les parents agréés qui accompagneront les différentes classes et la Municipalité pour le financement de ces séances (transport + bassin).

Une course par équipes avec tous les élèves de l'école a eu lieu cette année aussi. C'était le mercredi 16 octobre. Ce moment s'est très bien déroulé. Il y aura aussi comme chaque année un cycle de rugby pour les CM2.

L'équipe enseignante souhaite réorganiser en fin d'année des olympiades de sport.

2.2.4 Sorties pédagogiques envisagées

Sorties pédagogiques prévues à ce jour

Toutes les classes participeront à l'opération « *Ecole au cinéma* » et au festival « détours en cinécourt »

La classe de CP de Mme Mercier fera un séjour de 3 jours avec les GS de Maternelle à Aspet entre le 9 et le 11 mars.

La classe de CP de Mme Gaultier réalisera un séjour identique avec d'autres GS entre le 11 et le 13 mars.

La classe du CE1 et celle du CM1CM2 feront un séjour linguistique en immersion (anglais) à Aspet du 28 au 31 janvier.

Les classes de CE1CE2 et de CE2 iront à Toulouse voir le Chœur du Capitole le 30 janvier et se rendront aux forges de Pyrène le 16 mars.

La classe du CE2CM1 ira à Albi le 25 mai et à un musée de Toulouse le 2 avril.

Les autres classes réfléchissent à différents projets.

3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

Commémoration du 11 novembre

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, une sensibilisation sera faite au niveau des différentes classes. La classe du CE1CE2 de Mme Avérous- Chamayou et Mme Mémin et celle du CE2 de Mme Bessière et Mme Bergeret feront un travail particulier pour la commémoration du 11 novembre. Des élèves liront des poésies.

Spectacle de Noël

Cette année, un spectacle « *Aux origines du monde, contes traditionnels Inuits* » de la compagnie Sputnik est prévu le 19 décembre. Deux moments sont programmés : l'un le matin, l'autre l'après-midi à la salle des fêtes. Ces spectacles pour un total s'élevant à 750 euros seront financés par l'association de l'APEC-FCPE.

Présentation des actions et prévisions de l'association de l'APEC FCPE

- Loto organisé le 17 novembre à la salle des fêtes à partir de 15h.
- Participation aux virades de l'Espoir en début d'année
- Vente de sapins de Noël
- Passage à l'école du Père Noël et distribution de chocolats aux enfants
- Projet d'une nouvelle conférence mais pour l'instant rien n'est défini.

La directrice de l'école élémentaire

Nathalie Bessière

Enseignantes pour l'aide à la prise de notes

Maria Coll Soler et Violaine Avérous-Chamayou